

TARIFS

À VOTRE CHARGE :

- ❖ TARIF JOURNALIER HÉBERGEMENT
70,02€ + 5,84€ (ticket modérateur)

Soit 75,86€

(TARIF JOURNALIER – de 60ans*) : 85€

- ❖ POSSIBILITÉ WIFI
 - 2€ par jour
 - 20€ par mois
 - 120€ par an

À LA CHARGE DES AUTRES INSTITUTIONS :

- ❖ TARIF JOURNALIER DÉPENDANCE
Pris en charge par le
Conseil Départemental du Nord
 - GIR 1 et 2 = 21,69€
 - GIR 3 et 4 = 13,77€

- ❖ TARIF JOURNALIER SOIN
Pris en charge par l'Agence Régionale
de Santé
 - Hébergement permanent = 52,88€
 - Hébergement temporaire = 32,69€

Suite à l'arrêté de
tarification du
Département du Nord en
date du 23 décembre 2021

Services aux
accompagnants

PETIT DÉJEUNER

4,00 €

DEJEUNER OU DINER

8,50 €

***Avant 60 ans**, le demandeur
doit solliciter une dérogation
d'âge auprès du Conseil
Départemental du Nord

De 60 à 65 ans, il faut une
reconnaissance d'incapacité
(soit un taux d'incapacité
reconnu par la MDPH ou une
pension d'invalidité de 2ème
ou 3ème catégorie)



CENTRE
HOSPITALIER DE
WATTRELOS
03.20.66.40.00

Version 03/01/2022